

“ L'Union Franco-Canadienne ”

Voilà une société de secours mutuel et d'organisation sociale qui est appelée à rendre de grands services aux Canadiens-français. Fondée en 1894 par M. le curé Auclair de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'Union Franco-Canadienne est aujourd'hui très prospère et se répand rapidement dans notre province.

Cet société a pour but :

1^o De payer des secours aux membres malades, aux veuves et aux vieillards appartenant à la section des hommes, à certaines conditions imposées par les règlements ;

2^o De payer des bénéfices aux héritiers des membres appartenant à la section des femmes ;

3^o De développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;

4^o Enfin de travailler à la propagation de la langue française.

Economie, Religion et Patriotisme, voilà donc trois grandes causes que cette association veut servir. L'union Franco-Canadienne s'occupe exclusivement des intérêts canadiens-français. Elle désire protéger nos compatriotes contre les sociétés de secours qui offrent des dangers aux catholiques et se propose aussi d'empêcher les petites économies des nôtres de tomber entre les mains de sociétés étrangères.

Une prime généreuse est offerte à toute personne qui fait entrer de nouveaux membres dans cette société. S'adresser au siège d'affaires de l'Union F.-C., 73, rue St-Jacques, Montréal.

“ La Législature de Québec ”

Galerie des membres du Conseil Législatif et des députés à l'Assemblée législative, par Pierre-Georges Roy—Lévis : “ Bulletin des recherches historiques ”—1897.—Ouvrage de plus de deux cents pages, imprimé sur papier de luxe et relié

en toile, contenant le portrait et la biographie du lieutenant-gouverneur, des ministres, des membres du Conseil législatif et des députés à l'Assemblée législative. Prix : \$1.00 l'exemplaire.

Inspecteur ecclésiastique

L'*Oiseau-Mouche*, qui nous arrive de Chicoutimi plus brillant que jamais, nous annonce que S. G. Mgr Labrecque, dans le même temps que Mgr Bégin et Mgr Bruchési désignaient des visiteurs de communautés enseignantes, avait nommé M. l'abbé E. De Lamarre, professeur au Grand Séminaire de Chicoutimi, inspecteur ecclésiastique des maisons religieuses d'enseignement de son diocèse. C'est un choix des plus judicieux qui vient d'être fait.

“ Les Fleurs de la Charité ”

Ancienne *Bibliothèque Canadienne-française*

La *Bibliothèque Canadienne-française*, devenue *Les fleurs de la charité*, vient d'entrer dans sa deuxième année d'existence. Le format de la revue est augmenté, mais le prix de l'abonnement reste le même : 25 centins par année. Le fondateur de la *Bibliothèque* a donné sa revue au supérieur des Frères de St-Vincent de Paul de Québec, M. l'abbé A. Nunesvais, dans l'intérêt du Patronage, l'école des petits pauvres. La première livraison des *Fleurs de la Charité* est très intéressante, en voici le sommaire : Lettre de Mgr Bégin—A nos abonnés—Origine d'une vocation—Apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette—Attaque nocturne—La mort de saint Vincent de Paul—Les pauvres de Toulouse—Chronique du mois. Adresse : 62, Côte d'Abraham, Québec.